

Pourquoi ne faut-il pas emboîter ses emballages ?

Pour que vos déchets soient recyclés, prenez le **bon réflexe de les déposer bien séparés les uns des autres** dans votre bac ou sac de tri.

Si vous les emboîtez, après avoir été compactés dans la benne du camion de collecte, il n'est plus possible de les séparer au centre de tri. Pour être recyclés, ils doivent pouvoir être **triés par matière**. **Lorsqu'ils sont compactés, ils deviennent des refus de tri**. Ils doivent alors être réexpédiés vers l'usine d'incinération, générant un **surcoût et une perte du bénéfice environnemental**.



Le bon geste pour que vos déchets soient recyclés :

Jetez-les bien séparés !

